Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

FORMULAIRE D'EVALUATION SIMPLIFIEE OU PRELIMINAIRE DES INCIDENCES NATURA2000

NATURA 2000

Pourquoi ?
Le présent document peut être utilisé comme suggestion de présentation pour une évaluation des incidences simplifiée. Il peut aussi être utilisé pour réaliser l'évaluation préliminaire d'un projet afin de savoir si un dossier plus approfondi sera nécessaire.

Evaluation simplifiée ou dossier approfondi ?
***Dans tous les cas, l'évaluation des incidences doit être conforme au contenu visé à l'article R414.23 du code de l'environnement**.*
Le choix de la réalisation d'une évaluation simplifiée ou plus approfondie dépend des incidences potentielles du projet sur un site Natura 2000. Si le projet n'est pas susceptible d'avoir une quelconque incidence sur un site, alors l'évaluation pourra être simplifiée. Inversement, si des incidences sont pressenties ou découvertes à l'occasion de la réalisation de l'évaluation simplifiée, il conviendra de mener une évaluation approfondie.
Le formulaire d'évaluation préliminaire correspond au R414-23-I du code de l'environnement et le « canevas dossier incidences » au R414-23-II et III et IV de ce même code.

Par qui ?
*Ce formulaire peut être utilisé par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : » ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Lorsque le ou les sites Natura 2000 disposent d'un DOCOB et d'un animateur Natura 2000, le porteur de projet est invité à le contacter, si besoin, pour obtenir des informations sur les enjeux en présence. Toutefois, lorsqu'un renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu, il est possible de mettre un point d'interrogation.*

Pour qui ?
*Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.*

Définition :
*L'évaluation des incidences est avant tout une **démarche d'intégration des enjeux Natura 2000 dès la conception du plan ou projet**. Le dossier d'évaluation des incidences doit être conclusif sur la potentialité que le projet ait ou pas une incidence significative sur un site Natura 2000.*

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Commune et département) : Nice 06300 – Alpes-Maritimes
Adresse : 97 Chemin du Vinaigrier
Lieu dit Chemin de Conteo
Téléphone xxxxxxxxxxxxxxx : .....
Email : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Nom du projet : Villa le plateau des anges

A quel titre le projet est-il soumis à évaluation des incidences (ex : dossier soumis à notice d'impact, ou : dossier soumis à autorisation d'occupation temporaire du domaine public) ? Travaux projetés dans un site inscrit, en zone Natura 2000

1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Joindre une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

La présente demande de Permis de Construire concerne la réhabilitation de 4 villas et l'aménagement paysager d'une propriété privé, pour une surface d'environ 12 000m².

Cela concerne :
- La réhabilitation de 4 villas qui seront reconstruite sur les emprises existantes et répondant aux normes administratives en vigueur.
- La construction d'un terrain de Padel sur l'emprise d'un réservoir en béton à vocation de réserve d'eau pour la lutte contre les incendies.
- La suppression de 2 arbres comportant un risque pour les biens et les personnes (selon Expertise phytosanitaire).
- La plantation de 51 arbres, et d'arbustes en pleine terre afin de résorber les cicatrices paysagères dû à l'absence d'entretien depuis plusieurs décennies.

La végétation sera essentiellement composée d'essences locales et d'espèces typiques de la garrigue environnante.

b. Localisation du projet par rapport au(x) site(s) Natura 2000 et cartographie

*Joindre dans tous les cas une **carte de localisation** précise du projet (emprises temporaires, chantier, accès et définitives…) par rapport au(x) site(s) Natura 2000 sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000e. Si le projet se situe en site Natura 2000, joindre également **un plan de situation détaillé** (plan de masse, plan cadastral, etc.).*

Le projet est situé : 97 Chemin du Vinaigrier

Nom de la commune : Nice N° Département : 06
Lieu-dit : Chemin de Conteo

En site(s) Natura 2000 ☐
n° de site(s) : FR9301568 – Corniches de la Riviera

Hors site(s) Natura 2000 ☐ A quelle distance ?
A …… (m ou km) du site n° de site(s) : ……. (FR93----)
A …… (m ou km) du site n° de site(s) : ……. (FR93----)
…

c. Étendue/emprise du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) : …… (m2) ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

☐ < 100 m² ☐ 1 000 à 10 000 m² (1 ha)
☐ 100 à 1 000 m² ☒ > 10 000 m² (> 1 ha)

- Longueur (si linéaire impacté) : …… (m.)

- Emprises en phase chantier : approx. 12000m² (m.)

- Aménagement(s) connexe(s) :

Préciser si le projet, la manifestation ou l'intervention générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.
Pour les manifestations, interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.

Pendant la durée du chantier, les voiries existantes seront utilisées pour décharger aux différents espaces de la parcelle. Des zones de stockage et tri des matériaux sont à prévoir.

d. Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

- Projet, manifestation :

☒ diurne

☐ nocturne

- Durée précise si connue : ……..…… (jours, mois)
Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

☐ < 1 mois ☒ 1 an à 5 ans

☐ 1 mois à 1 an ☐ > 5 ans

- Période précise si connue : ……(de tel mois à tel mois)
Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

☒ Printemps ☒ Automne

☒ Eté ☒ Hiver

- Fréquence :

☐ chaque année

☐ chaque mois

☒ autre (préciser) :Hiver/Printemps/Eté /Automne 2024/2025 (selon validation du dossier administratif)

e. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

Aucun rejet ne sera effectué dans le milieu naturel.
Des travaux de dépose de l'existant seront effectués, triés et évacués en déchetterie appropriée.
La logistique de chantier utilisera les pistes et accès existants. Les moyens mécaniques utilisés seront appropriés aux voiries et accès à dispositions afin de limiter toutes dégradations.

f. Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet.

Coût global du projet : ……..
ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

☐ < 5 000 € ☐ de 20 000 € à 100 000 €

☐ de 5 000 à 20 000 € ☒ > à 100 000 €

2 Définition et cartographie de la zone d'influence du projet

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique…).
La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur une carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.

☐ Rejets dans le milieu aquatique

☒ Pistes de chantier, circulation

☐ Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)

☒ Poussières, vibrations

☐ Pollutions possibles

☐ Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation

☒ Bruits

☐ Autres incidences ……..

3 Etat des lieux de la zone d'influence

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation sur cette zone.

PROTECTIONS :

Le projet est situé en :

☐ Réserve Naturelle Nationale

☐ Réserve Naturelle Régionale

☐ Parc National

☐ Arrêté de protection de biotope

☐ Site classé

☒ Site inscrit

☐ PIG (projet d'intérêt général) de protection

☐ Parc Naturel Régional

☒ ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)

☐ Réserve de biosphère

☐ Site RAMSAR

USAGES :

Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.

☐ Aucun

☐ Pâturage / fauche

☐ Chasse

☐ Pêche

☐ Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre…)

☐ Agriculture

☐ Sylviculture

☐ Décharge sauvage

☒ Perturbations diverses (inondation, incendie…)

☐ Cabanisation

☐ Construite, non naturelle : ……

☒ Autre (préciser l'usage) : Promenade et Habitation

Commentaires : Le site de projet est une résidence secondaire à usage privé. Les abords de la propriété sont publics et les cheminements sont utilisés dans la cadre de la promenade et pour des loisirs publics autorisés. Le quartier fonctionne comme un hameau avec un usage d'habitation.

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 : cf. photographies jointes en annexes
Photo 2 : ……
Photo 3 : ……
Photo 4 : ……
Photo 5 : ……
Photo 6 : ……

TABLEAU MILIEUX NATURELS :

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre : ……	X	Le jardin est un milieu semi-ouvert constitué d'une strate herbacée, arbustive basse à moyenne méditerranéenne et d'arbres en bosquets entretenus (feuillus et conifères).
Milieux forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre : ……	X	Le site présente des groupements d'arbres en bosquets entretenus, de feuillus (Chênes, Oliviers, Agrumes) et conifères (Pins d'Alep, Cyprès).
Milieux rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre : ……		
Zones humides	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre : ……		

Milieux littoraux et marins	Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre : ……		
Autre type de milieu	……		

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE :

Remplissez en fonction de vos connaissances :

GROUPES D'ESPECES	**Nom de l'espèce**	**Cocher si présente ou potentielle**	**Autres informations** (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce…)
Amphibiens, reptiles			
Crustacés			
Insectes			
Mammifères marins			
Mammifères terrestres			
Oiseaux			
Plantes	Pinus halepensis	**X**	Le site est dominé par une végétation de type garigue méditerranéenne
	Quercus suber	**X**	
	Pistacia lentiscus	**X**	
Poissons			

4 Incidences du projet

Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) : Les circulations sur les routes d'accès existantes n'engendreront pas de détériorations des habitats.

Le projet d'aménagement s'effectuera en milieu clos (propriété privée) et toutes les dispositions seront prises afin de limiter les nuisances.
Un périmètre d'intervention sera défini, des périmètres de protection seront établis aux abords des arbres existants et les moyens d'intervention seront adaptés aux accès (engins compacts). Aucun impact n'est à noter sur les emprises extérieures au jardin.

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) :
Les accès au chantier et la logistique n'engendreront pas de destruction d'espèces.
Les sujets existants et conservés feront l'objet de protection pendant toute la durée des interventions.

Perturbations possibles des espèces dans leur fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation…): RAS

5 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.
A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :
- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

☒ **NON** : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

Exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet n'a pas d'incidences :
Le site de projet se tient dans un lieu clos (propriété privée) dans un quartier pavillonnaire et limite ainsi les interactions immédiates avec les milieux extérieurs naturels. Les arbres transplantés feront l'objet d'une attention particulière afin d'en garantir la réussite. Toutes les dispositions seront prises afin que les arbres conservés soient préservés dans de bonnes conditions pendant la durée du chantier. Aucun rejet n'est à prévoir dans le milieu naturel lors de l'opération.
Les accès au chantier et la logistique seront adaptés (moyens mécaniques compacts) et seules les voiries existantes seront utilisées après autorisation des autorités locales.

☐ **OUI** : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) : Nice

Le (date) : 14/03/2024

Signature :

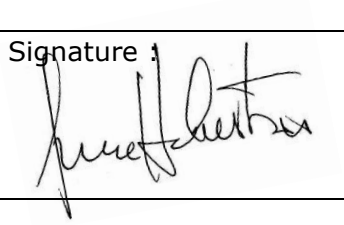

Ou trouver l'information sur Natura 2000 ?

*- Dans l' « **Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000** » :*

Sur le site internet de la DREAL :
http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > Publications)

*- Information cartographique **GeoIDE-carto :***

Sur le site internet de la DREAL :
http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr (Accès directs > Données / Cartographies > Cartographie interactive)

*- Dans les **fiches de sites région PACA :***

Sur le site internet du ministère :
*http://www.developpement-durable.gouv.fr (Eau et Biodiversité > Espaces et milieux naturels terrestres > **Natura 2000**)*

*- Dans le **DOCOB** (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :*

Sur le site internet de la DREAL :
http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > DOCOB en PACA)

*- Dans le **Formulaire Standard de Données** du site :*

Sur le site internet de l'INPN :
http://inpn.mnhn.fr (Programmes > Recherche de données Natura 2000)

*- Auprès de l'**animateur** du site :*

Sur le site internet de la DREAL :
http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > Le réseau > En PACA > Les sites Natura 2000)

*- Auprès de la **Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)** du département concerné :*

Voir la liste des DDT dans l' «Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000»